

SPECIAL
ASSEMBLEE GENERALE DE L'APSF
Vendredi 28 juin 2019
Hôtel Hyatt Regency, Casablanca

ELECTION DU BUREAU DE L'APSF

Le Conseil de l'APSF réuni le 13 juin 2019 a examiné les perspectives de développement des métiers de financement, à la lumière de l'évolution récente de leur environnement, de l'actualité économique et financière et de l'état d'avancement des chantiers professionnels ouverts par les membres. Le Conseil a encore une fois mis l'accent sur le nécessaire renforcement de la capacité des sociétés membres de l'APSF à accompagner valablement le développement durable du Royaume. Renforcement qui ne saurait aller au détriment de l'exigence de rentabilité et de la maîtrise du risque. Ce même Conseil a consacré également une partie de ses travaux au renouvellement statutaire des membres des instances dirigeantes de l'Association.

L'APSF a enregistré, en 2018 et 2019, les démissions de :

- Mme Laila Mamou (Wafasalaf) qui occupait le poste de Vice-Présidente de l'APSF,
- M. Adil Benzakour (Taslif) qui assurait la fonction de Trésorier de l'APSF,
- M. Abdesslam Bouirig (BMCI Leasing) qui présidait la Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation de créances et Cautionnement,
- M. Mohcine Boucetta (Sogelease),
- M. Philippe Lelarge (Eqdom).

Le Conseil rend un hommage reconnaissant à toutes ces personnalités, en leur souhaitant plein succès dans leurs nouvelles responsabilités.

Le Conseil renouvelle le mandat de :

- M. Mohamed Tehraoui, en qualité de membre émérite, tout en le remerciant pour son apport à ses travaux.

En remplacement de ces anciens membres, le Conseil a accueilli chaleureusement :

- M. Badr Alioua (Wafasalaf),
- M. Mohammed Chemaou (BMCI Leasing),
- M. Adil Bajjou (Sogelease),
- M. Younès Benboujida (Eqdom).

La Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation de créances et cautionnement a porté à sa présidence :

- M. Mohamed Amimi (Maroc Leasing).

Reste à élire un Vice-Président et un Trésorier, ainsi que le Président ♦

**CONCOURS DES SOCIETES DE
FINANCEMENT A L'ECONOMIE EN 2018**

Au 31 décembre 2018, les sociétés de financement membres de l'APSF ont mobilisé près de 176 milliards de dirhams au service de la consommation des ménages, de l'investissement et de l'exploitation des entreprises, une enveloppe en hausse de plus de 9 milliards ou 5,4% par rapport à fin 2017.

Par métier, ces concours se répartissent comme suit :

- *crédit-bail : 47,3 milliards de dirhams (+1,8 milliard ou 4,1%) ;*
- *crédit à la consommation : 52,2 milliards de dirhams (+3,5 milliards ou 7,2%) ;*
- *factoring : 4,6 milliards de dirhams (- 55 millions ou -1,2%) ;*
- *financement des besoins de trésorerie liés à la réalisation des marchés publics : 7,2 milliards (+200 millions ou 3,5%) ;*
- *garantie : 767 millions de dirhams (-433 millions ou -36%) ;*
- *crédit immobilier : 62,7 milliards de dirhams (+4,2 milliards ou 7,1%) ;*
- *financement des organismes de micro-crédit : 877,3 millions (-161 millions ou -15,5%).*

En matière de gestion des moyens de paiement, l'activité monétique a porté sur près de 377 millions d'opérations (+11%) pour un montant global avoisinant les 317 milliards de dirhams (+10,6%).

Détails, par métier, pages 2 et 3

En marge de l'Assemblée

SOUTIEN DE L'APSF A L'INDH

Comme de coutume depuis plusieurs années - depuis près d'une décennie, en fait ! - l'APSF marquera concrètement son soutien à l'INDH en remettant aux associations caritatives partenaires, leurs chèques pour l'année 2019.

Ce sera l'occasion pour les représentants des dites associations de faire part de leurs actions sur le terrain en faveur des populations visées et de partager des témoignages des bénéficiaires de ces dons. Des témoignages toujours empreints d'émotion ♦

CONCOURS DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT A L'ÉCONOMIE EN 2018 *

CREDIT-BAIL

FINANCEMENTS DE L'EXERCICE

Les financements de l'exercice 2018 ont totalisé 15,8 milliards de dirhams (501 millions ou 3,3%), se répartissant à raison de 12,7 milliards pour le CBM «crédit-bail mobilier» (+270 millions ou 2,2%), et 3,1 milliards pour le CBI «crédit-bail immobilier» (+231 millions ou 8,1%).

Ces 15,8 milliards de dirhams de financements nouveaux ont permis la concrétisation de plus de 16 000 projets nouveaux ou d'extension couvrant tous types de besoins à usage professionnel.

ENCOURS COMPTABLE A FIN DECEMBRE

Ces financements portent la valeur nette comptable des biens donnés en crédit-bail à fin décembre 2018, à 47,3 milliards de dirhams (+1,9 milliard ou +4,1%). Cet encours se répartit à raison de 30,4 milliards pour le CBM (+1,5 milliard ou +5,3%) et 16,9 milliards pour le CBI (+317 millions ou 1,9%).

FACTORING

Jusqu'en 2015, l'APSF comptait deux sociétés de factoring spécialisées : Maroc Factoring lancée en 1988, et Attijari Factoring en 1995. Depuis, CDM Leasing a étendu son activité au factoring et a pris la dénomination de CDM Leasing et Factoring.

LES REMISES DE CREANCES effectuées par ces trois sociétés en 2018 ont totalisé 17,9 milliards de dirhams (-1,2 milliard ou -6,2%).

L'ENCOURS DES REMISES DE CREANCES au 31 décembre s'établit à 4,5 milliards (-55 millions ou -1,2%).

LE MONTANT DES CREANCES FINANCEES au 31 décembre ressort à 2,9 milliards (+133 millions ou 4,9%).

FINANCEMENT DES BESOINS DE TRESORERIE LIES A LA REALISATION DES MARCHES PUBLICS : *Activité de Finéa*

Les concours de Finéa à l'économie ressortent à près de 10 milliards de dirhams, répartis à hauteur de 7,2 milliards au titre des financements par signature (+200 millions ou +3,5%), et de 2,4 milliards sous forme de lignes de refinancement.

Au titre du Fonds de Garantie dédié à la Commande Publique, le volume des garanties émises ressort à 835 millions de dirhams (+4,3%) et le niveau des autorisations garanties s'établit à près de 1,4 milliard de dirhams (1,3 milliard en 2017).

FONDS DE GARANTIE : *Activité de Dar Ad-Damane*

L'activité de Dar Ad-Damane ressort à 39 millions de dirhams pour 30 opérations, correspondant à un volume d'investissement de 84 millions de dirhams.

L'encours des garanties à fin décembre 2018 s'élève à 767 millions de dirhams (-433 millions ou -36%).

CREDIT A LA CONSOMMATION

FINANCEMENTS DE L'EXERCICE

Les financements de l'année (crédits distribués hors ceux de substitution) se sont établis à 16,9 milliards de dirhams (+1,4 milliard ou +9,2%) pour près de 343 000 (+3 503 unités ou 1,0%). Dans cette enveloppe, les financements auto-mobiles ressortent à 10,8 milliards de dirhams (+1,2 milliard ou 12,2%) pour plus de 89 000 dossiers (+3 348 unités ou 3,9%) et les prêts personnels à 5,4 milliards (+176 millions ou 3,3%) pour près de 162 000 dossiers (-2 700 unités ou -1,6%).

ENCOURS A FIN DECEMBRE

A fin 2018, l'encours brut des crédits à la consommation s'est établi à 52,2 milliards de dirhams (+3,5 milliards ou 7,2%). Le crédit automobile y intervient à hauteur de 29,7 milliards (+3,4 milliards ou 13,0%) et les prêts personnels pour 21,8 milliards (-16 millions ou -0,1%).

CREDIT IMMOBILIER : *Activité de Wafa Immobilier*

AUTORISATIONS ET DEBLOCAGES DE L'EXERCICE

Les autorisations globales de Wafa Immobilier ressortent à 15,2 milliards de dirhams (-931 millions ou -5,8%). Elles se répartissent à hauteur de 9,2 milliards pour les crédits acquéreurs (-590 millions ou -6,1%) et 6 milliards pour les crédits promoteurs (-341 millions ou -5,3%).

CONCOURS DES SOCIETES DE FINANCEMENT A L'ECONOMIE EN 2018

Les débloqués globaux ressortent à 12,4 milliards de dirhams (+1,9 milliard ou 17,6%) et se répartissent à raison de 8 milliards pour les crédits acquéreurs (+155 millions ou 2,0%) et de 4,4 milliards pour les crédits promoteurs (+1,7 milliard ou 63,0%).

ENCOURS A FIN DECEMBRE

L'encours global à fin 2017 ressort à 62,7 milliards de dirhams (+4,2 milliards ou 7,1%). Ce montant se répartit à raison de 53 milliards de dirhams au titre de l'encours acquéreurs (+3,1 milliards ou 6,2%) et de 9,6 milliards de au titre de l'encours de la promotion immobilière géré (+1,1 milliard ou 12,5%).

GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT :

Activité du CMI (Centre Monétique Interbancaire)

L'activité monétique marocaine a franchi le seuil du million d'opérations par jour en 2018, avec 377 millions d'opérations (+11%). Ces opérations ont généré un montant global de près de 317 milliards de dirhams (+10,6%).

L'encours des cartes émises par les banques marocaines a atteint 15,1 millions unités (+7,2%). Les cartes marocaines ont enregistré, en paiements et retraits au Maroc, plus de 358 millions d'opérations (+10,7%) pour un montant de 291 milliards de dirhams (+10,1%).

Par le biais des cartes bancaires marocaines et étrangères, les commerçants et eMarchands affiliés au CMI ont enregistré 68 millions d'opérations de paiement (+27,2%) pour un montant global de 38,5 milliards de dirhams (+20,6%).

Les paiements en ligne via cartes bancaires, marocaines et étrangères, réalisés sur les sites marchands et sites des facturiers affiliés au CMI ont réalisé 8,3 millions opérations (+25,4%) pour un montant global de 3,3 milliards de dirhams (+24,4%).

NB : le CMI ne fait plus partie de l'APSF à partir de 2019.

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DE MICRO-CREDIT : Activité de Jaïda

A fin 2018, la production cumulée de Jaïda a atteint 2,7 milliards de dirhams (+100 millions ou 3,8%) et l'encours de ses financements près de 880 millions (-160 millions ou -15,5%).

VEHICULES AUTOMOBILES FINANCES EN 2018

Le nombre de véhicules financés par crédit à la consommation et par crédit-bail a franchi le cap des 100 000 unités en 2018. La répartition de ces dossiers par type de financement et de véhicules est présentée dans le tableau suivant :

Véhicules automobiles financés par crédit à la consommation et par crédit-bail

Unités	2018	2017	Variation 18/17	
			Nombre	%
Véhicules financés en crédit à la consommation	89 081	85 733	3 348	3,9
Crédit classique	44 690	43 238	1 452	3,4
LOA	44 391	42 495	1 896	4,5
Véhicules financés en crédit-bail	12 125	11 353	772	6,8
Véhicules utilitaires	6 230	5 891	339	5,8
Véhicules de tourisme **	5 895	5 462	433	7,9
Total véhicules financés en crédit à la consommation et en crédit-bail	101 206	97 086	4 120	4,2

CONCOURS A FIN MARS 2019

A fin mars 2019, les concours des sociétés de crédit-bail, de factoring et de crédit à la consommation ressortent à plus de 103 milliards de dirhams (+5,5 milliards ou 5,6% par rapport à fin mars 2018).

L'encours de crédit-bail (valeur nette comptable) s'établit à 46,7 milliards de dirhams (+ 1,2 milliard ou 2,6%).

L'encours des crédits à la consommation s'établit à 52,9 milliards de dirhams (+4,2 milliards ou 8,6%).

L'encours de factoring s'établit à 3,6 milliards de dirhams (+77 millions ou 2,2%).

* Evolutions par rapport à 2017

** Véhicules acquis par les professionnels et par les entreprises pour leur parc

DES REALISATIONS CONCRETES ET DES HORIZONS NOUVEAUX POUR LES METIERS DE FINANCEMENT

L'action professionnelle de l'APSF en 2018 et au cours des premiers mois de l'année 2019 a été marquée par des réalisations concrètes pour les métiers de financement et ouvre en même temps des horizons nouveaux pour ces métiers.

AU TITRE DES QUESTIONS COMMUNES AU LEASING ET AU CREDIT A LA CONSOMMATION,

le chantier de la dématérialisation des procédures d'immatriculation des véhicules financés à crédit ou en leasing - les sociétés de financement finançant quelque 100 000 véhicules par an -, est en voie d'être bouclé et avec lui, la réponse adéquate tant souhaitée à toutes les limites, pour ne pas dire les méfaits, du système actuel.

AU TITRE DU CREDIT-BAIL, la réalisation majeure revient, sans conteste, dans l'organisation, par l'APSF au mois de décembre 2018, des Deuxièmes Assises Nationales du Leasing, placées sous le thème du financement du développement durable. Au cours de cette manifestation, la profession a affirmé haut et fort sa volonté d'accompagner le financement de programmes initiés par les pouvoirs publics en la matière. Surtout, elle a proposé à l'ensemble des partenaires concernés, qui y ont d'ailleurs souscrit sur le principe, des solutions concrètes, formulées noir sur blanc pour :

- dynamiser le programme de renouvellement de véhicules de transport public de marchandises et de voyageurs ;
- financer les projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Les échanges se poursuivent avec les partenaires concernés : dans un cas, la Direction du Transport Routier et de la Sécurité Routière, la Trésorerie Générale du Royaume et des associations de transporteurs et, dans l'autre, l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique.

Ces Assises ont été l'occasion de présenter au plus grand nombre les résultats d'une enquête sur la perception du leasing par les utilisateurs comme les non utilisateurs de ce mode de financement. Il est intéressant de noter que selon cette enquête, le leasing n'a pas de problème de notoriété (85% des sondés, toutes catégories d'entreprises confondues, disent le connaître ou en avoir entendu parler) et que parmi les personnes qui envisagent d'investir dans les 5 prochaines années (50% des sondés), près des 2/3 ont l'intention de recourir au leasing.

Outre les perspectives qu'elles offrent sur le plan de l'extension du périmètre d'activité du leasing, ces Assises ont constitué le point de départ à l'ouverture de la concertation autour de l'environnement juridique et judiciaire des sociétés de financement.

Lors d'une audience accordée par le Président du Tribunal de Commerce de Casablanca à l'APSF, l'idée a été retenue de tenir, dès la toute prochaine rentrée sociale, une rencontre élargie à l'ensemble des Tribunaux de Commerce et des Cours d'Appel du Royaume. Les recommandations qui seront formulées à l'issue de cette manifestation devront constituer la base d'un plan d'action commun pour les années à venir.

AU TITRE DU FACTORING, l'effort de l'APSF se poursuit auprès de l'ensemble des partenaires, décideurs et opérateurs bancaires, en vue de préserver les fondamentaux de ce métier et d'améliorer la connaissance de l'évolution réelle du marché.

AU TITRE DU CREDIT A LA CONSOMMATION, après la réouverture, début 2018, de la concertation avec la Caisse Marocaine des Retraites, l'année 2019 a été marquée par la reprise, à partir du mois de février, du protocole d'accord CMR - Sociétés de crédit à la consommation au sujet du précompte sur pension en vue du remboursement des prêts contractés par les fonctionnaires retraités de l'Etat. L'un des sujets majeurs débattus avec les responsables de la CMR en vue de cette reprise a porté sur les conditions d'approche et de distribution du crédit aux pensionnés concernés, avec au cœur de telles conditions, la «maîtrise» du circuit d'intermédiation des sociétés de crédit.

Les relations de bonne intelligence avec la Direction des Dépenses du Personnel se sont poursuivies avec l'objectif de consolider les acquis et d'améliorer les services rendus aux fonctionnaires actifs. Dans ce cadre, le chantier de la digitalisation est en cours d'examen et les échanges autour des questions portant sur les règles prudentielles et la lutte contre la fraude sont appelés à être ouverts.

Le rapport du Conseil de l'APSF présenté à l'Assemblée Générale réunie ce 28 juin 2019 rend compte dans le détail de l'action professionnelle de l'APSF. Il est téléchargeable à partir du site de l'APSF: www.apsf.pro ♦